

**SERVICE RENSEIGNEMENT EN DROIT DU TRAVAIL  
NON COMPETENT POUR LES CONTRATS DE DROIT PUBLIC**

**APPELS TELEPHONIQUES** (du lundi au vendredi de 9 h à 11h 30 et de 14 h à 16 h)

Les services de renseignement en droit du travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de Haute-Loire sont accessibles par un numéro de téléphone unique :



**PRISE DE RENDEZ-VOUS**

Pour obtenir un rendez-vous avec le service renseignements de la Haute Loire, vous devez prendre un rendez-vous en ligne : <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/>

Cliquer sur le département de Haute Loire sur la carte

Cliquer sur l'icône



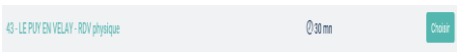
Cliquer sur l'icône



Cliquer sur

**+ VOIR LES 11 AUTRES**

Cliquer sur



Choisir le créneau souhaité, compléter les coordonnées et l'objet du rendez-vous.

**POSER UNE QUESTION**

Pour poser une question : <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/>

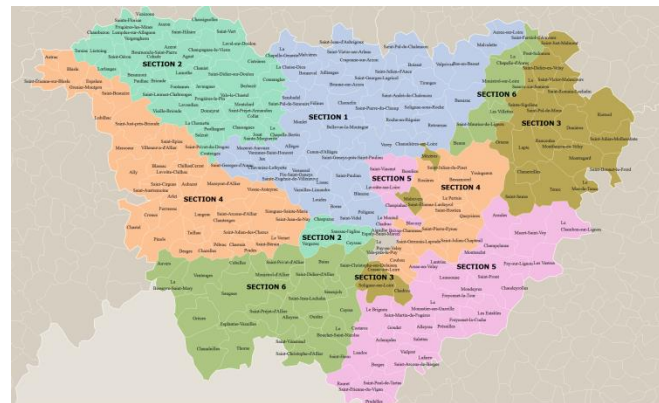
Cliquer sur le département de Haute Loire sur la carte

Cliquer sur l'icône



**INSPECTION DU TRAVAIL**

Un découpage du département en section (juin 22)



- Section 1 : M GEVAERT
- Section 2 : Mme RUAT
- Section 3 : Mme BLANC
- Section 4 : Mme FAURE
- Section 5 : M RICHARD
- Section 6 : M DE SOUSA

Contact : secrétariat de l'unité de contrôle de l'inspection du travail

- Mail : [ddetspp-uc1@haute-loire.gouv.fr](mailto:ddetspp-uc1@haute-loire.gouv.fr)
- Téléphone : 04 71 07 08 51/52